

Enquête Insertion des jeunes diplômés 2022 de la Conférence des grandes écoles : le rebond après la crise

Pour la trentième année consécutive, la Conférence des grandes écoles (CGE) publie, ce 15 juin 2022, son Enquête Insertion destinée à mesurer l'employabilité des nouveaux diplômés des Grandes écoles. Cette édition est marquée par une sortie rapide de la crise sanitaire et démontre une réelle capacité de rebond du modèle Grandes écoles.

Dans un contexte économique général plus favorable au recrutement des jeunes diplômés, cette enquête relève plus particulièrement :

- **Après la crise de 2021, un niveau record du taux net d'emploi**

Pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2021, le taux net d'emploi de l'année 2022 se rétablit et augmente davantage qu'il n'avait chuté l'an passé.

Avec 89,8 %, il progresse de + 10,7 points et retrouve les niveaux élevés atteints lors des années d'avant-crise. Il marque même un niveau record depuis deux décennies.

Le rebond est commun à tous les types d'écoles mais les ingénieurs bénéficient du taux net d'emploi le plus élevé avec 91,1% (+11,7 points), suivi des managers avec 88,6 % et des diplômés des écoles d'autres spécialités avec 85,9 %.

- **Le recrutement est rapide après l'obtention du diplôme pour tous les types d'écoles, et autant pour les femmes que pour les hommes**

Plus de huit diplômés en emploi sur dix (83,6 %) ont été recrutés en moins de deux mois. Pour une grande part, le contrat a été signé avant l'obtention du diplôme.

Pour les diplômés en activité professionnelle, les conditions de recrutement se révèlent très bonnes malgré la persistance d'inégalités de salaires entre hommes et femmes :

- **86,1 % des diplômés en poste en France ont le statut cadre.** En outre, 29,2 % des diplômés de la promotion 2021 déclarent avoir exercé des responsabilités hiérarchiques dès leur premier poste à la sortie de l'école.
- **La part des emplois à durée indéterminée remonte de 4 à 7 points pour atteindre 81,8 % de l'ensemble des diplômés,** tous types d'écoles confondus. Après le recul observé l'an dernier (- 5,1 points), on retrouve là encore le niveau d'avant-crise.
- Les salaires dépassent leur niveau d'avant-crise. **Chez les diplômés travaillant en France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 36 551 €, soit + 3,1 % sur un an.**
- Seule ombre au tableau : en 2022, pour la promotion sortante travaillant en France, **les écarts de salaires entre hommes et femmes perdurent.** Ils sont cependant moindres que ceux observés dans l'enquête précédente. Le salaire moyen hors primes des hommes se révèle ainsi supérieur de 5 % à celui des femmes (hommes : 37 268 euros, femmes : 35 505 euros contre 6,6 % l'an dernier).

Les secteurs d'activités où sont appelés à exercer les étudiants demeurent assez sensiblement les mêmes que les années précédentes. Néanmoins, leur ordre d'importance dans le choix des nouveaux diplômés connaît quelques variations :

- Ainsi, **les managers s'orientent plutôt vers les sociétés de conseil et les activités informatiques** (TIC services) : plus d'un diplômé sur trois (34,7 %) y a trouvé son emploi. Les activités informatiques où sont classées les Entreprises de services du numérique (ESN) ont recruté 16,1 % des nouveaux managers, soit 4,7 points de plus que dans l'enquête précédente. Cela fait reculer la banque-assurance au 3^{ème} rang, avec 14,8 % des recrutements. Le commerce se maintient au 4^{ème} rang avec 9,5 % des emplois.
- **Les ingénieurs plébiscitent eux aussi les sociétés de conseil, d'ingénierie et les bureaux d'études** (à hauteur de 25,1 %) **ainsi que les activités informatiques dont ESN** (à 22,2 %). La construction-BTP se maintient au 3^{ème} rang avec 7,3 % des emplois. L'industrie des transports retrouve sa place d'il y a deux ans : 5,4 % des emplois (6 % en 2020). Elle se place devant l'énergie (4 % des emplois). Dans son ensemble, l'industrie (y compris les secteurs non présents parmi les principaux) représente 22,1 % des emplois d'ingénieurs, ce qui reste comparable aux 22,6 % de l'an dernier.

Du point de vue de la **répartition des emplois par secteur géographique**, l'enquête montre que :

- **Près de 12 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger.** La part des emplois à l'étranger recule pour tous les types d'écoles. Elle reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 15,8 % et 16,1 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (8,7 %).
- **La répartition des emplois en France est stable. Sans surprise, l'Île-de-France domine** (53,2%), surtout portée par les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités. Elle accueille plus des trois quarts de leurs emplois alors que 61,9 % des emplois d'ingénieurs se situent en province.

Autre enseignement de cette édition : **pour les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est supérieure de 1,4 point comparée à celle de l'ensemble des diplômés** (respectivement 74,7 % contre 73,3 %). **Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 90 %, légèrement au-dessus de l'ensemble des diplômés** (89,8 %).

La satisfaction des diplômés de 2021 est élevée : la quasi-totalité de ceux qui sont en activité (90,1 %) déclarent occuper un emploi qui correspond à leur niveau de qualification.

Enfin, selon les interrogés, la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est présente dans 23,4 % des postes, 84,7% de ces postes ont un enjeu lié à l'environnement. **Pour 63,3% des postes liés à l'environnement, les diplômés déclarent avoir acquis les compétences en matière de transformations environnementales, utiles pour occuper l'emploi.**

Pour Nicolas Glady, président de la Commission Aval de la CGE, directeur de Télécom Paris, « *L'enquête de 2021 avait démontré que le diplôme des Grandes écoles joue un rôle protecteur fort, même en période de crise exceptionnelle. Nous avons également souligné que les Grandes écoles avaient mis en œuvre de nombreuses mesures pour limiter les effets de la crise. Cela avait été le cas notamment grâce à leur agilité, leurs liens étroits avec les entreprises, leurs réseaux d'alumni, la qualité des formations et l'excellence de leurs diplômés. Nos diplômés récoltent aujourd'hui les fruits de cette réactivité.* »

Pour Laurent Champaney, président de la CGE, directeur général d'Arts et Métiers, « *Plus que jamais les Grandes écoles restent mobilisées, avec les entreprises et tous les acteurs du monde socio-économique, pour former les talents, acteurs des transitions dont les entreprises ont besoin. C'est dans nos établissements, forts de leur diversité et riche du modèle Grandes écoles, que se forment aujourd'hui celles et ceux qui feront véritablement le monde de demain.* »

A propos de la CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 233 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal...

Les 233 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique. www.cge.asso.fr / **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

Contact presse

Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02